

Application form - groups

Fiche d'inscription groupes

Bonjour, vous êtes sur le point de postuler à un chantier international avec le SVI. Félicitations pour votre engagement dans le volontariat !

Remplir ce formulaire d'inscription est une étape très importante de votre projet, car il va permettre à l'équipe du SVI, ainsi qu'à notre partenaire, de mieux vous connaître et de comprendre vos motivations.

Pour compléter ce document, vous pouvez utiliser un lecteur Pdf comme **Acrobat** ou **Foxit** mais si vous rencontrez des difficultés vous pouvez l'imprimer, le remplir manuellement et nous le scanner. L'ensemble de vos réponses doit être rédigé en anglais, excepté pour les demandes de volontariat dans les pays francophone (ex : Sénégal, Madagascar, Togo, Maroc...) ainsi que les projets ayant lieu en Amérique Latine ou il vous faudra le remplir en Espagnol.

Une fois complété, envoie-le nous à l'adresse suivante : **groupe@servicevolontaire.org**

Avant de vous lancer dans ce formulaire nous allons essayer de vous informer au mieux sur **les différentes étapes** de votre volontariat :

- 1) Choisir son projet
- 2) Fiche d'inscription
- 3) Documents administratifs et Frais d'adhésion
- 4) Frais de participation
- 5) Frais annexes
- 6) Assurance
- 7) Journée de préparation au départ
- 8) Weekend retour

Les formulaire comporte 5 sections :

- 1) Données personnelles du chef d'équipe
- 2) Choix des projets
- 3) Données des membres du groupe
- 4) Présentation générale du groupe et ses motivations
- 5) Modalités de paiement et conditions

Bonne lecture et n'hésitez surtout pas à nous contacter si vous avez des questions, nous sommes là pour ça !

Service Volontaire International

30 rue des capucins, 1000 Bruxelles, Belgique

Web : www.servicevolontaire.org

Belgique : +32 (0)2 888 67 13

France: +33 (0)3 66 72 90 30

Suisse: +41 (0)3 25 11 07 31

Skype: service-volontaire-international

info@servicevolontaire.org

1) Choisir son projet

Nous vous invitons à visiter notre base de données et **sélectionner le projet qui vous intéresse et vous motive.**

Lors de la recherche du projet, n'oubliez pas de filtrer les projets réservés aux groupes, dans les **types de projet** qui vous sont proposés.

N'hésitez pas à nous envoyer un **e-mail**, nous **téléphoner** si vous avez des questions. Vous avez également la possibilité de venir en discuter dans nos bureaux lors d'une **séance d'information** ou en prenant rendez-vous. Merci de préciser le nombre de participants, les dates de disponibilités ainsi que l'âge des participants.

Prendre le temps de bien choisir votre projet est primordial. Votre motivation est l'aspect le plus important de votre candidature!

Une fois votre projet choisi, vous pouvez envoyer un e-mail avec toutes les informations mentionnées ci-dessus à groupe@servicevolontaire.org

Il peut arriver, pour différentes raisons, que vous ne puissiez pas rejoindre votre projet initial. Soit le partenaire nous a annoncé que le projet était complet, soit il n'accueille pas de volontaires à la période pendant laquelle vous vouliez le rejoindre. Pour cette raison, nous vous demandons de choisir **deux autres projets**, vers lesquels nous pourrions orienter le cas échéant.

2) Fiche d'inscription

Une fois vos choix réalisés, vous pouvez compléter notre **formulaire d'inscription** et nous le renvoyer par mail à groupe@servicevolontaire.org

N'oubliez pas de bien mettre en valeur votre motivation car c'est à cette partie que notre partenaire va particulièrement prêter attention. En règle général, le document est à compléter en **anglais**, sauf si le projet se déroule en Amérique du sud ou dans un pays francophone.

3) Documents administratifs et Frais d'adhésion

Une fois accepté par le partenaire et après avoir reçu une confirmation de notre part, on pourra se lancer dans la phase de préparation de votre projet et entamer les démarches administratives.

Afin de pouvoir s'engager sur un projet avec un groupe, le SVI demande des frais d'adhésion qui s'élèvent à **80€ par participant**.

Ils comprennent toute la préparation du projet et l'accompagnement entre votre groupe, l'association locale et le SVI. Ces frais d'adhésion sont à régler **1 mois maximum** après que vous ayez reçu un mail d'acceptation de notre part sur le projet. Ces frais d'adhésion sont valables **10 mois** ce qui signifie qu'après le projet, chaque membre peut repartir en volontariat en Europe sans repayer les frais d'adhésion. Il devra juste verser la différence s'il souhaite partir sur un projet en dehors de l'Union Européenne (120€).

Vous allez mettre un certain moment à rassembler tous ces documents, il est donc important de s'y prendre à l'avance pour qu'on puisse les avoir reçus au maximum **1 mois avant le début de votre projet**.

Voici un aperçu des documents à rassembler pendant cette phase de préparation :

- **L'autorisation parentale** : à compléter par les parents.tuteurs des participants mineurs d'âge
- **Le formulaire de confirmation** : Qui reprendra toute une série d'information liée à votre arrivée sur le projet
- **La convention de volontariat** : A signer par le/la responsable du groupe
- **Le formulaire d'assurance** :
- **scans de carte d'identité** Si le groupe part assuré avec la couverture proposée par le SVI, ou un document qui atteste de la couverture des membres du groupe pour la prise en charge des **frais médicaux** ou d'un **éventuel rapatriement**. (voir l'onglet assurance)
- En dernier lieu, nous aurons également besoin d'un scan de **la carte d'identité** des participants.

4) Frais de participation

Nos partenaires locaux disposent souvent de peu de moyens et ne peuvent prendre entièrement en charge l'accueil de volontaires internationaux sur leur projet. C'est pourquoi, il est parfois demandé une contribution financière qui englobe : l'hébergement, la nourriture, le matériel, l'encadrement ainsi qu'un soutien financier au projet et à l'association locale.

Les frais de participation varient selon les partenaires. En règle générale, il n'y a pas ou très peu de frais de participation dans les pays européens. Lorsque des frais de participation sont demandés, ils se situent généralement entre **50€** à **200€** par projet / personne. Il est demandé aux groupes, un paiement complet des frais de participation au SVI **deux mois minimum** avant le départ. Nous nous chargeons de les transférer à l'association d'accueil et nous prenons à notre charge les frais bancaires.

5) Frais annexes

Les projets de volontariat international sont des projets autofinancés, c'est donc au volontaire que reviennent les frais de transport, de visas, de vaccins, d'assurances, etc. Généralement, cela représente la partie la plus importante du budget. Réfléchissez également à l'argent de poche que vous souhaitez emmener (visites, souvenirs, promenades, etc.)

A noter que le SVI a négocié des prix avantageux pour l'achat des billets d'avion, via nos agences partenaires ou directement avec **un moteur de recherche** que nous mettons à votre disposition.

6) Assurances

Si votre projet se déroule **en Europe**, n'oubliez pas de demander la carte Européenne d'assurance maladie (CEAM) à vos mutualité au moins deux semaines avant le départ. Cette carte est délivrée gratuitement et sur simple demande. Une attestation provisoire peut être délivrée si votre départ est imminent.

Par contre, si votre projet est **en dehors de l'Union Européenne**, il est obligatoire de souscrire une assurance assistance et rapatriement ! Le SVI vous offre la possibilité de souscrire une assurance avec un de nos partenaires pour la prise en charge des **frais médicaux** ou d'un **éventuel rapatriement**, mais vous pouvez souscrire une assurance de votre côté et simplement nous en envoyer la preuve avec votre fiche de confirmation. Partir sans assurance, c'est jouer avec votre santé et risquer de perdre beaucoup d'argent.

7) Journée de préparation au départ

Le SVI organise des journées de préparation au départ à destination des groupes de plus de 5 personnes. Ces formations sont disponibles de Décembre à début Juin. Les formations groupes sont préparées et animées par la/le coordinatrice/teur groupe et l'animateur/trice du SVI.

Les formations ont pour objectif de vous préparer au mieux à tout ce qu'impliquent un projet de volontariat : rencontre et échange interculturels, engagement, ouverture vers l'inconnu, confrontation aux réalités du monde (choc culturel), les dérives du volontourisme ainsi qu'une préparation psychologique.

Durant chaque formation, une conférence-Skype, à notre charge, est organisée avec le partenaire local. Celle-ci permet de nouer un premier lien avec l'association d'accueil. Les groupes ont ainsi la possibilité de poser leurs questions, verbaliser les craintes, régler les détails de leur transport et surtout échanger sur le projet. Plusieurs conférences sont possibles, selon votre besoin de leur parler.

Comment s'inscrire ? Une fois votre projet validé par le SVI et le partenaire et vos frais d'adhésion versé au SVI, il suffit de contacter la/le coordinatrice/teur groupe à groupe@servicevolontaire.org. Tout comme la participation aux projets de volontariat, nos formations sont animées selon une pédagogie active et participative. Durant ces journées de préparation, les jeunes ont vraiment la possibilité de s'exprimer, n'hésitez donc pas à intervenir lors des différentes activités et à nous raconter vos éventuelles expériences de voyages ou volontariats passés.

D'autre part, nous vous conseillons vivement de vous renseigner sur les différentes démarches nécessaires à l'avancement et la bonne conduite de votre projet (vaccins, visas, conditions du pays, trajet...).

8) Weekend retour des groupes

Nous organisons des weekends retours pour les groupes. L'idée de ce rendez-vous est de créer des liens, d'échanger, témoigner de votre expérience et pourquoi pas s'engager dans des projets avec d'autres groupes ! Le weekend sera ponctué de diverses activités ludiques et sportives. Nous réservons les soirées à vos témoignages.

Avis aux créatifs !! Tous les moyens pour illustrer votre volontariat seront les bienvenus du PowerPoint à la danse traditionnelle du pays d'accueil !

Pour aller plus loin dans votre engagement, ce weekend sera aussi propice aux rencontres et une possibilité de créer des projets ensemble !

Devenir référent pays au SVI ? C'est possible si vous le souhaitez ! Une personne partie sur un projet groupe se proposerait de devenir référent du pays dans lequel elle est partie.

L'idée serait de vous contacter pour venir témoigner de votre expérience lors de nos weekends de formation pré-départ pour les groupes ou de renseigner les futurs volontaires par téléphone !

Comment s'inscrire ? Une fois rentrée de votre projet, la/le coordinatrice/teur groupes s'occupera de vous contacter en vous envoyant un e-mail avec un questionnaire retour. Si vous êtes intéressés, notifiez que vous souhaitez y participer et renvoyez-nous le questionnaire.

Outre ces aspects évaluatifs, nous espérons que le retour des volontaires soit non pas la fin d'une aventure collective mais bien le début d'une prise de conscience et donne l'envie de s'engager seul ou en groupe pour rendre notre monde plus juste et solidaire.

Voilà, on a fait le tour ! Si vous avez encore des questions avant de remplir ce formulaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail. Nous sommes là pour vous guider au mieux dans la concrétisation de votre projet !

A très vite,

L'équipe du SVI

Information about the group

Group name :
Federation :

Website :
Type of organization :

Group leader representative

Surname
Adress
City
Landline phone
Current occupation
Passport or ID number
Issuing country of passport

First name
Zip Code
Country
Mobile phone
Email
Date of issue
Valid until

Emergency contact

Surname
Landline Phone
Relation

First name
Mobile phone
Email

Project information

1st choice

Project Code Country

Project dates : from to

2nd choice

Project Code Country

Project dates : from to

3rd choice

Project Code Country

Project dates : from to

Your motivation

General presentation of the group

Why do you want to take part to a volunteering project ?

Modalité de paiement et conditions

Inscription

Une demande de place est enregistrée dès réception d'une fiche d'inscription dûment complétée et signée. Dès confirmation de l'acceptation par notre partenaire, vous devrez vous acquitter du paiement des frais d'adhésion sur notre compte bancaire. Aucune inscription ne sera confirmée en l'absence de règlement.

N° de compte DEXIA :

Service Volontaire International, ASBL
33 Rue Frémineur, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

IBAN : BE65 0688 8931 2696

BIC: GKCCBEBB

Communication: CODE DU CHANTIER + PAYS + DATE du projet

Frais d'adhésion

Les frais à d'adhésion au SVI sont de : **80 € par volontaire**
Chantier international en groupe (min 5 personnes)

Attention, pour tous les chantiers internationaux, les frais de transport et d'assurance sont à la charge du volontaire : chaque volontaire organise et prend en charge le voyage entre son domicile et le lieu du chantier.

Notez aussi que certaines associations hôtes, c'est à dire presque toutes les associations, demandent des frais de participation, complémentaires de 50 à 300 euros par mois.

Ne confondez pas les frais d'adhésion et les frais de participation :

- **Les frais d'adhésion** servent au fonctionnement du SVI (même si nous sommes tous bénévoles, nous devons payer les factures d'électricité, internet, l'imprimeur, les assurances, le loyer, les frais de transports, nos ordinateurs, le téléphone, ...).
- **Les frais de participation** sont à 100 % pour l'association d'accueil (pour payer le coût du projet, votre logement, votre nourriture, les salaires, le matériel, internet, ...). Le montant des frais de participation est indiqué dans la description du projet et sur la feuille de route fournie par l'association d'accueil. Les frais de participation sont à verser au SVI (qui les transmettra à la structure d'accueil) ou directement à l'association d'accueil, avant votre arrivée sur le projet.

Confirmation de notre part

Après avoir remis votre fiche d'inscription, attendez la confirmation de votre inscription qui vous sera envoyée par e-mail ou communiquée par téléphone. Si aucun des chantiers choisis n'est disponible, nous vous ferons des propositions alternatives.

Confirmation de votre part

Lors de votre confirmation d'inscription, vous recevrez de notre part une feuille de confirmation que vous devrez impérativement nous ré-envoyer au plus tard une semaine avant votre départ. Dans ce document vous y indiquerez vos dates et heures d'arrivée et de départ. N'oubliez pas !

Organisation de votre voyage

Dès que votre inscription est validée vous recevrez une feuille de route contenant toute les informations pratiques concernant votre projet afin de vous aider à préparer votre voyage. Si vous ne l'avez pas reçu trois semaines avant votre départ, vous devez absolument nous contacter !!

Le transport pour rejoindre votre chantier est à votre charge. Il est donc conseillé, avant de faire une demande d'inscription, de bien vous assurer que le cumul des frais engendrés est en accord avec votre budget, sans pour autant acheter vos titres de transport avant notre confirmation. Les informations pour rejoindre précisément le chantier une fois dans le pays d'accueil vous seront données sur la feuille de route que le partenaire vous transmettra par notre intermédiaire avant le début du chantier.

Nous avons regroupé une série d'agences en ligne qui offrent des prix intéressants pour nos volontaires. Il n'y a aucune obligation d'achat et vous êtes totalement libres de passer par ces agences ou d'autres.

Attention : n'achetez pas votre billet d'avion ou Visa avant d'avoir reçu la confirmation de votre acceptation.

Certification de bonne vie et mœurs :

Si votre projet implique des enfants ou de jeunes mineurs, nous vous demandons de joindre à votre formulaire d'inscription un certification de bonne vie et mœurs (un « modèle 2 » pour la Belgique et un « Bulletin Numéro 3 » pour la France) . Vous pouvez obtenir ce document, généralement gratuitement, auprès de votre administration communale ou votre bureau de Police local.

Carte de membre

Les frais d'inscription couvrent l'adhésion au SVI et vous donnent droit à participer aux assemblées générales de l'association et à toutes les activités régulières de l'association durant une année.

Assurances

Vous devez absolument être en ordre de mutualité avant votre départ et posséder une assurance rapatriement à l'international. Nous vous conseillons vivement de souscrire à une assurance assistance personnelle et une assurance annulation. Partir sans être assuré c'est prendre un risque financier important pour vous et vos proches. Vous pouvez souscrire avec le SVI à une assurance internationale avec Ethias.

Vous n'êtes pas assuré par le SVI pour les projets en dehors de la Belgique!

Annulation

La demande d'inscription sur un chantier a valeur d'engagement et ne peut être considérée comme une simple pré-réservation.

En cas d'annulation du chantier par l'association d'accueil :

Vous êtes remboursé de la totalité des frais versés au SVI ou vous pouvez choisir un autre chantier. Attention, nous ne remboursons pas les frais de transports (pensez à prendre une assurance annulation).

Vous devez annuler votre participation au projet :

A condition de nous prévenir au **minimum 2 mois** avant le début du chantier, nous nous engageons à vous rembourser **les frais d'adhésion (80€)**

Toutes annulation ayant lieu moins de deux mois avant le début du projet ne vous sera pas remboursé.

Nous pourrions éventuellement vous rembourser en cas d'événements non prévus. Ex : accident, maladie, décès dans la famille, etc. Toute annulation devra être justifiée.

Chaque annulation de dernière minute peut poser un problème pour le bon déroulement du projet, éviter de vous inscrire à la légère !

Annulation de la part du partenaire :

En cas d'annulation de la part du partenaire, nous nous engageons à vous rembourser les frais d'adhésion et notre partenaire à vous rembourser les frais de participation.

- I accept the conditions of participation according to the organization
- I checked if there are participation fees
- I fully understand and accept my responsibility to get an health and travel insurance for the duration of the travel for all the members of the groups
- I hereby confirm that I have read and accepted the rules and conditions indicated in the above Application form.
Je confirme par la présente avoir lu et accepté les règles et conditions énoncées dans le formulaire d'inscription ci-dessus.
- I give permission to the SVI to use my personal data for the needs of the selected projects and transfer my data to third parties (partner schools, host families and host organisations) under the rules of the data protection law of **Belgium**
*J'autorise le SVI à utiliser mes données personnelles pour les besoins des projets sélectionnés et à les transférer à des tiers (écoles partenaires, familles d'accueil, organisations d'accueil), et ce, dans le cadre des lois relatives à la protection des données en vigueur en **Belgique***

Date :

--	--	--

Signature :

--

A compléter par le coordinateur de l'organisation :

Login :

Password :